



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## SNCF

Question écrite n° 60208

### Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le coût engendré par la grève à la SNCF. En effet, de nombreux villages qui disposaient auparavant d'une gare et d'une liaison régulière vers des communes de plus grande envergure ont vu ces gares supprimées au motif de non-rentabilité économique de ces lignes. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser le nombre de lignes SNCF locales qui auraient pu être ouvertes ou tout simplement maintenues si le coût de la grève des agents roulants de la SNCF n'avait pas grevé le budget de cette société publique.

### Texte de la réponse

Le coût engendré par la grève SNCF représente 0,8 % du chiffre d'affaires 2000 de l'entreprise pour son activité voyageurs et fret. Sur le long terme, il est impossible d'établir une corrélation entre les dessertes supprimées et l'impact financier supporté par la SNCF à l'occasion des conflits du printemps dernier. Il est à noter par ailleurs que, depuis 1997, aucune ligne n'a fait l'objet d'une fermeture de l'ensemble de ses services contrairement à la politique menée précédemment. Le plus souvent, la suppression de certains arrêts et la modification des services correspondent à une refonte plus complète des dessertes afin, par exemple, d'améliorer les caractéristiques de l'offre " grandes lignes ". Le Gouvernement demande à la SNCF que, pour les décisions qu'elle est amenée à prendre dans ce cadre, elle ait le souci constant de prendre en compte les spécificités locales et de rendre le meilleur service global. Dans ce même esprit, la régionalisation des services régionaux de voyageurs prévue par la loi solidarité et renouvellement urbains, à compter du 1er janvier 2002, permettra que, localement, le dialogue entre les nouvelles autorités organisatrices que seront les régions et la SNCF s'instaure dans l'objectif de gérer au mieux l'adéquation entre demande locale et organisation des services.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60208

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 avril 2001, page 2349

**Réponse publiée le :** 5 novembre 2001, page 6348